

SAMSUNG

Conditions de participation Promotion Lifestyle TV 20 % Cashback

L'organisateur de la promotion Lifestyle TV 20 % Cashback est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la promotion Lifestyle TV 20 % Cashback, les participants qui achètent un téléviseur The Frame ou The Serif sélectionné reçoivent un **cashback de 20 % du prix d'achat**.
2. Cette promotion est valable exclusivement lors de l'achat d'un des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs Samsung agréés dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

The Frame	The Serif
QE43LS03TAUXZG	QE43LS01TAUXZG
QE50LS03TAUXZG	QE43LS01TBUXZG
QE55LS03TAUXZG	QE49LS01TAUXZG
QE65LS03TAUXZG	QE49LS01TBUXZG
QE75LS03TAUXZG	QE55LS01TAUXZG
	QE55LS01TBUXZG
	QE43LS01RBUXZG
	QE49LS01RBUXZG
	QE55LS01RBUXZG

3. La **période de promotion** s'étend du **24 août au 13 septembre 2020**. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. L'offre est limitée à une seule participation avec un appareil par ménage.
5. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il faut s'inscrire avant la date limite sur **fr.tv-promo.samsung.ch**. Afin de pouvoir vérifier l'inscription, il faut communiquer, outre les coordonnées personnelles (avec l'IBAN et le code BIC), le numéro de série de l'appareil et télécharger le ticket de caisse/la facture sur le/laquelle apparaissent clairement et en entier la date d'achat, le point de vente/revendeur, l'appareil acheté ainsi que le prix d'achat.
6. **La clôture des inscriptions** est fixée au **11 octobre 2020**. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le participant recevra un e-mail de confirmation et le montant du cashback en question sera viré sur le compte bancaire ou postal indiqué par le participant dans les 8 semaines à compter de ce moment-là. Le cashback n'est pas transmissible et n'est pas payé en espèces.

9. En cas de restitution du téléviseur (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du cashback.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
13. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.